

Zeitschrift: Nachrichten V.S.B. = Nouvelles A.B.S.
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band: - (1925)
Heft: 1

Vorwort: Les Nouvelles de l'A.B.S. sont destinées [...]
Autor: Godet, Marcel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BPg 47.

LX. II.

16

NACHRICHTEN V. S. B. NOUVELLES.
A. B. S.

BERN (Schweiz. Landesbibliothek) No.1. 1.März 1925. BERNE (Bibliothèque nationale)

[Programme]

Les Nouvelles de l'A.B.S. sont destinées à tenir nos membres au courant de ce qui se passe dans l'Association et dans les bibliothèques suisses aussi bien au point de vue scientifique et technique, que sous le rapport administratif et personnel. Elles leur serviront aussi d'organe de publication pour leurs offres et demandes de vente, d'achat ou d'échange de livres.

Les principales rubriques prévues sont les suivantes: 1. Association des bibliothécaires (avis du comité etc.). - 2. Questions générales d'organisation. - 3. Constructions, installations. - 4. Questions techniques (perfectionnements etc.). - 5. Questions budgétaires. - 6. Acquisitions (achats de collections, donations et legs). - 7. Publications (catalogues, guides). - 8. Consultation et prêt. - 9. Personnel (postes vacants, nominations, décès etc.). - 10. Questions et suggestions. - 11. Divers. - 12. Annonces payantes (offres, demandes etc.). Prix pour les membres de l'A.B.S. et pour les bibliothèques qui la subventionnent: 15 centimes la ligne ou son espace; pour d'autres personnes et institutions : 30 centimes.

Les Nouvelles paraîtront dans la règle une fois par mois. Les bibliothèques et les bibliothécaires sont invités à adresser à la Bibliothèque nationale à Berne, au plus tard le 15 de chaque mois, les avis et autres communications qui leur paraissent d'intérêt suffisamment général. La valeur et le succès des Nouvelles dépendront de leur collaboration.

Le président de l' A. B. S. :

Marcel Godet.

